Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 30 (1942)

Heft: 615

Artikel: De-ci, de-là

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-264499

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

manquent pas ! seulement elles ne sont pas précisément bon marché, et on ne les obtient que rarement sans coupons ! A côté de beaucoup, beaucoup trop, d'alcool, le stand du cidre doux constitue un excellent exemple de l'emploi des fruits autrement que par la fermentation, et le stand du lait et les cafés antialcooliques ne manquent pas à l'appel...

...Mentionnons en terminant l'exposition très impressionnante à la halle No 8 de l'Office fédéral de l'économie de guerre. Son bâtiment, qui, en dépit de toutes les difficultés possibles, a cependant été terminé à temps, est lui-même, avec son toit ingénieusement édifié en bois, un enfant des temps de guerre, et prouve combien l'on doit, en mettant en valeur des matières premières de notre pays, les économiser partout où cela est possible et les employer là seulement où elles sont irremplaçables.

Toute cette exposition est bâtie sur des bases strictement schématiques: à l'entrée un graphique montre quelles sont, en temps de paix, les relations étroites entre notre économie et celle de l'étranger, et fait réaliser comment une forte proportion de nos concitoyens vivait uniquement de l'exportation de nos produits et de l'industrie des étrangers. D'autres tableaux nous rappellent les précautions successivement prises par nos autorités : constitution de réserves de provisions, répartition équitable autant que possible des denrées de première nécessité et des charges financières, lutte contre l'accaparement et le marché noir. Un tableau très frappant nous permet de comparer le niveau de vie relativement satisfaisant qui est le nôtre avec celui d'autres pays, et de nous rendre compte combien il est juste que ceux-ci fassent appel à notre aide secourable.

Dans la halle centrale sont exposés tous les produits de remplacement de matières premières qu'à créés chez nous notre industrie chimique si remarquablement développée. Cette exposition-là pourrait bien s'intituler « Aux merveilles de la chimie ! » car il est admirable de voir tout ce que l'on peut inventer en matière d'applications pratiques de cette science avec de l'air, de l'eau, du bois, de la chaux, du sel, etc.; tout ce que l'on crée pour remplacer les matières premières qui nous manquent, ou pour n'employer qu'avec parcimonie celles qui nous viennent de l'étranger, et qui nous sont indispensables, comme le charbon avec ses innombrables dérivés. Une autre forme de l'économie de guerre est présentée de façon très frappante: c'est celle de la récupération, où l'on se rend compte comment sont transformés les débris et déchets qu'avec un peu d'attention et de persévérance chacune de nous peut livrer même en petites quantités : papier, carton, os, vieilles étoffes, vieux caoutchouc, vieux plomb, ...sont utilisés pour produire des matières neuves, des graisses, du savon, des bougies ; et même dans les eaux ménagères de grandes entreprises collectives (hôtels, institutions diverses), l'on récupère de quoi fabriquer des engrais chimiques. Il y a là une belle leçon qui montre ce que peuvent l'intelligence et la volonté d'un peuple dans des temps aussi difficiles que les temps actuels.

E. A.

(Résumé et librement traduit d'après le Schw. Frauenblatt).

Sous le signe de l'épi à la croix fédérale

N. D. L. R. Aujourd'hui 2 mai, et demain, 3 mai, l'on vendra partout en Suisse le petit insigne qui figure ci-dessus, au profit du « Fonds national pour l'extension des cultures ». Ce Fonds, on le sait, est destiné à venir en aide à ceux qui, faute de ressources suffisantes, ne peuvent accomplir les tâches qu'impose à chacun de nous le plan Wahlen pour parer aux nécessités de notre ravitaillement: petits agriculteurs, paysans des vallées de montagnes, citadins cultivant leur jardinet, etc.... Les femmes ont leur part dans cette rude tâche, qui exige d'elles, les circonstances l'ont prouvé, un surcroît considérable de travail: aussi traduisons-nous ci-après l'appel que nous adresse à ce sujet l'Association suisse des paysannes, et qu'illustrent diverses formes d'activité féminine dans la bataille des champs que l'on trouvera dans ce numéro de notre journal :

..'L'épi à la croix fédérale est pour nous aussi, femmes, un emblème de bonne volonté. A le voir se dresser sur la terre qui semble encore dormir, mais dans les profondeurs de laquelle germe déjà le grain du blé de demain avec lequel se fera notre pain, l'on ne peut qu'éprouver confiance et courage.

Regardons les montagnes et les vallées de notre pays, ses coteaux ensoleillés, et ses pentes balayées par le vent du nord, et disons-nous que tous ne sont pas également favorisés, que chacun ne possède pas un coin de terre au soleil ou dans une région fertile, et que c'est le rôle de ceux qui sont privilégiés de venir en aide à d'autres par un geste de large fraternité. Nous, femmes, tout spécialement songeons à celles de nos sœurs qui, sous ce signe de l'épi, voient grandir leur tâche et croître leurs soucis, et faisons l'effort nécessaire pour leur épargner ces difficultés. Car le Fonds national pour l'extension des cultures nous permet de leur aider de façon pratique en leur tendant une main secourable. Femmes suisses, vous avez déjà prouvé souvent votre bonne volonté : achetez toutes les 2 et 3 mai prochain, pour le porter comme insigne de votre geste de fraternité, l'épi à la croix fédérale.

ASSOCIATION SUISSE DES PAYSANNES.

Femmes électrices, comment voteriez-vous demain ?

Initiative Pfändler

L'électeur suisse se prononcera le 3 mai sur une initiative constitutionnelle réclamant une réorganisation du Conseil national. Cette initiative, due à M. Pfändler, a réuni 75.000 signatures, dont la moitié proviennent du canton de Zurich. Elle semble due plutôt aux agissements d'un clan, le « Landesring » qu'à un besoin populaire général.

Des réformes proposées, plusieurs pourraient certainement rendre des services ; mais ce sont de petits moyens, impropres à résoudre les critiques soulevées contre notre Parlement. Voici, ce que propose l'initiative : Le quotient électoral donnant droit à un député serait à élever de 22.000 à 30.000 âmes, ce qui ferait baisser le nombre des députés de 187 à 140 environ. Ceci, pour réduire la durée des débats parlementaires et en augmenter le rendement. Il semble que le saut est un peu fort, le Parlement ayant pour mission de représenter les intérêts très divers de tout le pays. Pour certains cantons, la représentation populaire deviendrait presque une doublure de celle du Conseil des États, et proportionnellement les cantons à population nombreuse perdraient plus que les petits, les excédents de 15.000 âmes donnant droit à un nouveau représentant.

En second lieu, cette initiative nous apporte la suppression du cumul officiel des candidats — celui des partis, imprimé sur les listes — mais le cumul privé reste admis. Nous pensons que cette mesure serait utile pour atténuer l'influence du parti et faire ressortir la personnalité du candidat.

Enfin, cédant à un désir de rajeunissement, moderne et légitime, une limite d'ancienneté est imposée aux candidats, qui ne seraient éligibles que pendant trois périodes successives de 4 ans, puis éliminés pendant les deux périodes suivantes. L'introduction de cette mesure coûterait leur mandat à 60 députés pour cette première fois! Le principe d'une alternance plus fréquente n'est certes pas mauvais ; mais un changement aussi important en ce moment pourrait menacer l'équilibre politique dans notre période troublée et incertaine.

Une autre mesure nouvelle, mais peu heureuse, demande qu'avant les élections « la profession et les mandats d'administrateurs éventuellement exercés par le candidat soient publiés officiellement, et que les sociétés dépendant d'entreprises étrangères soient désignées comme telles ». Or, ce sont là des mesures qui peuvent figurer dans une loi électorale ou un règlement mais certainement pas dans la Constitution. Les partis peuvent se charger de faire ces recherches-là.

Pour terminer, deux dispositions transitoires semblent révéler le véritable but de l'initiative en stipulant des procédés semblables à ceux qui sont prévus pour une revision totale de la Constitution: « Une réélection du Conseil national aura lieu dans les trois mois suivant l'acceptation de cette modification et une réélection complète du Conseil fédéral aura lieu à la première session suivant le renouvellement du Conseil national ». Nous savons tous que seul un gouvernement ferme et stable peut faire face aux grandes difficultés que traverse notre pays. En ouvrant la porte à une lutte politique aiguë, et éventuellement à des transformations profondes de structure politique d'ici trois mois, — selon le degré de propagande qui serait mis en branle pour les réélections — cette dernière disposition suffit à elle seule pour faire recommander, sans hésitation aucune, le rejet d'une initiative, dont les dangers sont trop graves pour être compensés par quelques réformes de second ordre.

A. L.

L'abolition de la réglementation de la prostitution au Mexique

Les Etats-Unis du Mexique ont récemment aboli toute réglementation de la prostitution. Ce régime avait été introduit en 1864 par l'empereur Maximilien. Le texte voté maintenant par le Congrès de la République punit désormais la tenue d'une maison de prostitution. Le contrôle médical et policier des prostituées « libres » est aussi supprimé.

Ces mesures ont été prises devant l'inefficacité médicale du système réglementariste, et pour que l'Etat n'encourage plus le proxénétisme. Par contre les vénériens des deux seexs ont l'obligation de se faire soigner.

L'Argentine, le Brésil et quelques autres pays latino-américains ayant déjà abandonné le système de la réglementation au cours des dernières années, il ne subsiste donc plus que sur une étendue très limitée de l'hémisphère occidental.

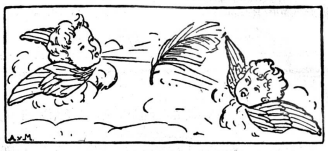

DE-CI, DE-LA

„Parlons d'œufs..."

Ceci est le titre de la spirituelle *Revue* du Casino de Genève, à laquelle une de nos correspondantes faisait dernièrement allusion; mais cela est aussi — et sans que cette imitation soit voulue, nous le présumons — le thème d'une des récentes circulaires que l'Office fédéral de guerre pour l'alimentation adresse régulièrement à la presse féminine, en la priant de transmettre à ses lectrices les recommandations et informations qui leur sont utiles. Cette circulaire donc « parle d'œufs », et aussi du marché noir que commettent avec eux, et souvent innocemment, certaines acheteuses et vendeuses, et encore de leur mise en conserve dès maintenant, qui s'avère indispensable; mais elle touche aussi à bien des points intéressant la vie domestique quotidienne, tels que la remise de coupons de repas par les femmes de ménage et les travailleuses à la journée, la nécessité qui se fait de plus en plus urgente d'économiser nos denrées, nécessité qu'impose d'ailleurs le récent arrêté du Conseil Fédéral, la récupération des boîtes de conserve, l'attribution de cartes alimentaires aux nouveaux-nés, etc., etc.

Ajoutons que des documents utiles sont annexés à ces circulaires, tels qu'un important rapport sur le séchage des fruits et des légumes de l'été dernier (rapport accompagné d'une carte de la Suisse qui fait toucher du doigt à quel point la Suisse romande est en retard à cet égard sur la Suisse centrale et orientale!), et une brochure illustrée de façon amusante sur les meilleures méthodes à employer pour conserver ses provisions. (On peut se procurer cette brochure au prix de 10 centimes pièce pour une commande de 20 exemplaires à l'Office fédéral du Travail (Section de la formation professionnelle).

Et toujours les salaires féminins...

N. D. L. R. La citation qu'a faite un de nos derniers numéros du fragment d'un discours du directeur de l'Hôpital cantonal de Lausanne nous a amené communication d'une coupure de la *Sentinelle* sur des salaires féminins, actuellement payés à Lausanne également. Nous reproduisons ces chiffres sans commentaires :

Il y a quelques semaines, une jeune fille, pourvue de son certificat d'apprentissage de

Les femmes et les livres

Quelques récents romans d'auteurs féminins confédérés [1]

...Dans son récit *Mangiarda*,[2] Tina Truog-Saluz, une Engadinoise, évoque, par le portrait qu'elle trace du père de son héroïne, la figure d'un de ces confiseurs grisons du siècle dernier, qui, ayant émigré en Italie, avaient réussi, à force d'énergie et de capacité, à devenir propriétaires de ces remarquables établissements que l'on trouve encore aujourd'hui dans certaines villes de l'Italie méridionale. Mais à côté de la lutte à mener pour atteindre honnêtement cette position, on trouve aussi chez eux, et le roman ne se fait pas faute de l'évoquer, une caractéristique typique de tous les Grisons à l'étranger: leur amour et leur fidélité pour leur patrie d'origine. Les vacances passées dans le village de leurs ancêtres ramènent forcément les enfants Valentin à leur souche natale, à laquelle Mangiarda se trouve, de par sa destinée de femme, attachée pour toujours. Ce volume apporte une nouvelle preuve de l'amour de l'auteur pour sa patrie grisonne, pour ses mœurs et ses coutumes, si bien que ce livre, d'une haute tenue morale, se lit avec plaisir malgré son ornementation romantique.

Hans Peter Ochsner,[1] le dernier roman de Lisa Wenger,[2] paru peu avant sa mort, se passe dans une petite ville du Jura bâlois au bord de la Birse. Ce livre emprunte son titre à la figure admirablement dessinée et psychologiquement fouillée du riche paysan et conseiller municipal, Hans Peter Ochsner, qui dirige seul une vaste entreprise, sa femme à ses côtés n'étant qu'une ombre effacée. Là encore Lisa Wenger a traité le problème d'une éducation faussement comprise, uniquement dirigée vers un but égoïste, et cause par conséquent de malheurs. En effet ce n'est que la maladie, par laquelle le bon Dieu brise l'orgueil du terrible chef de famille, qui finit par adoucir la vie dans la riche demeure paysanne. Mais le contraste entre le sombre domaine des Ochsner, dont tous les rouages vivants sont magistralement dépeints, et le monde ensoleillé du Tannenberg, propriété d'un frère pieux et modeste, n'épuise pas toutes les ressources du talent de conteur de Lisa Wenger, et elle ajoute encore à son roman l'histoire d'un autre domaine, ce qui lui fournit l'occasion de poser le problème épineux de la situation d'un homme que des liens étroits attachent à deux femmes. Que la solution de ce problème soit apportée par la mort seulement montre la frontière que, en dépit de son grand talent de conteur, en dépit de tout ce qu'elle a pu écrire en matière de moralité publique, Lisa Wenger n'a pu franchir en sa qualité de représentante du roman psychologique au XIXme siècle.

C'est aussi la puissance dominatrice d'un membre de la communauté familiale et ses conséquences dangereuses qu'évoque le récent roman d'une femme auteur argovienne, Marta Niggli dans *La ferme de Rödendal*.[1] Seulement cet être autoritaire n'est ici plus un homme, mais une femme, Aglaja, une Suissesse mariée au Suédois Rödendal, et qui cache derrière l'apparence d'une créature féminine tendre et douce, à la voix assourdie, un caractère tout de dureté, de calcul et d'égotisme. Non seulement elle domine son brave homme de mari, qui ne se doute de rien, et ses deux enfants, déjà beaucoup plus clairvoyants; mais encore elle emploie, pour arriver à ses fins, ceux qui fréquentent ce domaine à la large hospitalité, et crée ainsi une dangereuse tension, qui aboutit fatalement à la catastrophe. Et lorsque à la fin tout rentre dans l'ordre, et que des symptômes de transformation se montrent chez cette dangereuse créature, subsiste pourtant le fait irréparable de la mort d'une fille en terre étrangère. Chez Marta Niggli, l'étude des problèmes est poussée plus à fond que chez Lisa Wenger, les buts qu'elle se pose sont présentés de façon plus artistique, ses moyens d'éxécution diffèrent ; elle possède à fond le talent de rendre sensible l'atmosphère d'une situation intérieure, elle surveille davantage son style comme la construction de son roman. C'est ainsi que les gens et les événements de Rödendal ne nous sont pas dépeints directement, mais par l'intermédiaire d'une parente suisse d'Aglaja, qui a quitté comme elle son pays pour la Suède, et sur qui repose la tâche, non seulement de s'adapter à ce nouveau milieu, par quoi elle devient un personnage important du roman, mais encore de donner à celui-ci par son récit à la première personne la forme qui lui est propre.

La première œuvre d'une jeune Schaffhousoise, Ruth Blum: *Ciel bleu et terre verte* [1] est un livre débordant de poésie, de sentiment humain, de vie intérieure, et tout éclairé par le rayonnement d'un humour ailé. C'est l'histoire de la petite Régine, qui croît dans un village vigneron du Klettgau, dans une vaste maison paysanne au large toit, entre un grand-père toujours plongé dans un monde de légendes et qui lance vers le ciel bleu ses mélodies harmonieuses, et une grand-mère capable, pra-

[1] Nous traduisons les analyses d'œuvres et les jugements qui suivent d'une étude de Mme E. Binz-Winiger, qu'a publiée notre confrère, *Die Katholische Schweizerin*, dans son numéro de décembre 1941. Le point de vue auquel se place Mme Binz pour apprécier ces différents ouvrages peut différer parfois du nôtre, mais il n'en est pas moins intéressant à connaître. *(Note de la traductrice).*

[2] Fried. Reinhardt, Bâle, éditeur.

[1] Editions « Morgarten », Zurich.

[2] Nous rappelons l'étude de notre collaboratrice Marianne Gagnebin qu'a déjà publiée notre journal sur Lisa Wenger au moment de sa mort (No 605).

[1] Guilde du Livre « Gutenberg » Zurich.

[1] Huber, Frauenfeld, éditeur.

vendeuse, se présentait dans un magasin de Lausanne. On lui offrit trente francs par mois, ni logée, ni nourrie. Elle refusa, mais apprit que cette situation de choix avait trouvé preneur. Deux ou trois jours plus tard, nouvelle démarche. Il s'agit d'une famille composée du père, de la mère et d'un bébé. Salaire proposé pour la surveillance de l'enfant et le nettoyage de l'appartement, de huit heures du matin à six heures du soir : quinze francs par mois, ni nourrie, ni logée. Toutefois, ajouta la dame, nous donnerons fr. 25.— si nous sommes entièrement satisfaits.

Elles ne sont pas rares, les femmes de ménage qui reçoivent des salaires fort inférieurs à ce qu'ils étaient il y a quelques années. Quant aux dactylos, leurs appointements sont extrêmement variables. Celles qui touchent fr. 50.— par mois ne sont pas rares. Lentement, elles passent à fr. 60.—, à fr. 80.—, puis à fr. 100.—. A fr. 150.—, vous en trouvez à foison. Sont-ce là des salaires ? Faut-il parler de certaines industries dans lesquelles les femmes travaillent à 25, 30 ou 40 centimes à l'heure ? Lorsque, après plusieurs années, elles atteignent cent sous par jour, on les congédie pour engager de la jeunesse, aux salaires rappelés ci-dessus.

En route vers des mesures sociales nouvelles !

Un cours administratif ayant pour objet *L'aide à la famille et aux vieillards* a été organisé, comme le *Mouvement* l'a annoncé, à Montreux les 17 et 18 avril sous la présidence aimable de M. Leimgruber, Vice-chancelier de la Confédération. De nombreux participants ont suivi avec une attention soutenue les dix-huit rapports du copieux programme.

La première journée posa les bases du problème familial, débutant par l'exposé des fluctuations de la natalité avec le tableau sombre de notre évolution démographique, qui passera de la pyramide à large base à une urne mortuaire, si un changement radical ne s'opère pas d'ici peu. Mme de Montet exposa ensuite dans un rapport très apprécié les difficultés que traverse la famille d'aujourd'hui, les efforts des Associations féminines pour remédier à certaines misères — efforts qui portent sur la lutte contre l'alcoolisme, l'étude des allocations familiales — et démontrant en particulier la nécessité d'un apprentissage ménager approfondi pour préparer la femme à sa tâche future. Elle fit remarquer aussi combien la vie moderne avec sa lutte âpre pour l'existence est en opposition avec l'esprit d'adaptation et d'égards mutuels qu'exige la vie de famille. Mais elle est persuadée que, du chaos actuel, renaîtra une famille plus unie sur des bases nouvelles.

M. Veillard développa le vaste programme de *Pro Familia*, en réclamant un complément substantiel au salaire du père, afin que la mère puisse se vouer entièrement à son foyer et que la famille subisse un relèvement moral et matériel. Une aide spéciale au mariage et à la naissance paraît indispensable. L'orateur prévoit la réalisation de ces postulats au moyen d'un versement patronal de 2 % du salaire des ouvriers dans un fonds, dont bénéficieraient ceux ayant charge de famille, avec une surcompensation de l'Etat comme garant et agent égalisateur entre les caisses professionnelles.

M. Escher, Conseiller national (Brigue), a démontré les besoins de la famille actuelle. Des enquêtes répétées ont prouvé que le revenu des salariés est nettement insuffisant, et que les paysans, de leur côté, avec leurs familles nombreuses, sont soumis à de graves restrictions. Une initiative populaire a donc été lancée par le parti catholique et a déjà réuni plus de 150.000 signatures, réclamant une garantie d'existence pour la famille. Puis d'autres rapporteurs ont examiné les bases constitutionnelles et législatives des mesures sociales proposées et ont fait part des efforts tentés sur terrain fédéral et cantonal pour assurer un revenu modeste tant aux vieillards qu'à la famille.

La seconde journée a porté sur les solutions à envisager pour résoudre ces deux problèmes de toute importance. On y a entendu les représentants d'offices fédéraux, de différents départements cantonaux, du commerce, de caisses de retraite et d'assurance, d'associations patronales et ouvrières, et des femmes.

En ce qui concerne l'aide aux vieillards, la préférence est donnée à un système d'assurance avec participation de l'Etat et une répartition directe, entre les bénéficiaires âgés, des primes versées par les assurés. Le principe de la capitalisation, qui distribue les intérêts d'un capital accumulé semble impossible à réaliser aujourd'hui, vu surtout la variabilité du taux des intérêts. Les syndicats ouvriers attendent que les caisses de compensation pour mobilisés survivent à la guerre, et que leurs fonds soient affectés à l'assurance-vieillesse et à aucune autre œuvre d'entr'aide, dès que la question de création d'occasions de travail sera réglée. Des expériences cantonales d'assurance-vieillesse sont très instructives pour l'avenir. L'aide fédérale à la vieillesse qui distribue actuellement 18 millions par an doit être maintenue jusqu'au moment où elle pourra être remplacée par une assurance suffisante.

L'aide à la famille doit prévoir le versement d'allocations familiales par le moyen de caisses de compensation professionnelles paritaires, qui semblent offrir la meilleure garantie d'une réalisation rapide et efficace. Le mot d'ordre: *à travail égal, salaire égal,* est remplacé aujourd'hui par celui-ci *à travail égal, niveau de vie égal,* ce qui implique un salaire social pour la famille, en complément du salaire-travail. Le salaire de base doit tout de même être suffisant pour l'entretien d'une famille de deux enfants au moins, le versement d'allocations familiales dès le premier enfant ayant fait baisser le salaire de base des ouvriers en France, en Italie, et dans certaines industries suisses. M. le Conseiller d'Etat Porchet a fait part des efforts en cours pour améliorer la situation sociale et matérielle de l'ouvrier agricole, et lui permettre en particulier de fonder une famille. Au point de vue féminin, Mme Leuch a réclamé une aide immédiate pour les naissances en attendant une assurance-maternité, et le versement à la mère de famille des allocations familiales.

M. Pugin, Conseiller d'Etat à Genève, a développé enfin un programme moral autant que matériel pour relever la famille menacée: la suppression des spectacles immoraux, la création de bonnes bibliothèques communales, l'institution d'un service social bien organisé pour prévenir la misère, l'orientation professionnelle, la lutte contre la tuberculose et le danger vénérien seront des facteurs importants, qui devront accompagner l'effort financier, c'est-à-dire des rentes à partir du 3me enfant et un salaire de base suffisant pour l'ouvrier.

Beaucoup de projets, beaucoup de bonne volonté et un désir d'entente entre les différents groupements représentés ont caractérisé ces journées si remplies. Les courtes discussions ont toutefois donné l'impression qu'il y avait peu de convertis, c'est-à-dire que chacun est reparti de Montreux en voyant le salut dans la solution qu'il y avait apportée! Mais, comme l'ont fait remarquer différents orateurs, il faut espérer voir naître de cette Conférence une réalisation rapide des mesures sociales urgentes qui y ont été exposées.

A. L.

Le Consommateur soucieux de ses Intérêts fait ses achats à la COOPÉRATIVE

LAGIER frères rue de la confédération, 6 POUR L'ACHAT D'UN PORTE-PLUME WATERMAN

tique, réaliste, qui s'est consacrée à la terre verte et à sa culture. Ces deux éléments, l'élément artistique menacé de tuberculose, et le sang paysan comme la forte volonté grand-maternelle s'unissent en Régine et amènent dans sa vie des jours ensoleillés et paisibles, auxquels succèdent des nuits d'angoisse tandis que gronde l'orage. Bien vite l'enfant doit apprendre ce qu'est la solitude et la déception, mais cependant, dans le sanatorium de Davos, où elle prend congé de ses lecteurs, elle leur affirme qu'elle guérira lorsque viendra le printemps, « sur la montagne, entre le doux ciel bleu et la puissante nouvelle terre verte ».

Esther Landolt, qui possède incontestablement l'un des plus remarquable talents des lettres suisses contemporaines, est une personnalité qu'entoure un voile de mystère : nous ne savons rien d'elle, sauf que ce nom est un pseudonyme et qu'il y a deux ans environ elle a émigré en Australie avec son mari. Ce dernier fait, toutefois, aide à comprendre le développement de son œuvre littéraire. Alors que son premier roman, *Le sacrifice*, était encore enfermé dans le cadre de la vie paysanne, l'on voyait dans le second, *Delfine*, se refléter l'image des hommes et des paysages de la Suisse ; et le troisième, qui vient de paraître : *Les troupeaux éternels*,[1] est entièrement consacré, à l'exception d'un prologue qui se déroule à Zurich, à la vie humaine et poétique de sa nouvelle patrie, l'Australie. Là, dans les étendues sans limites des paysages australiens, où le printemps commence en octobre, et où en janvier, le thermomètre monte jusqu'à 100 degrés Fahrenheit, se déroule, en grande fresque poétique et épique, la dure vie d'un fermier. Vie qui, pour lui, comme pour ses ouvriers n'est qu'un perpétuel combat contre les forces de la nature, contre les inondations, contre les gels du printemps qui en une nuit mettent à mal des milliers de brebis, contre les sécheresses de l'été, avec leurs tourbillons de sable rouge, et leurs incendies de brousses. La grande constante, dans ce tableau de l'œuvre quotidienne de l'homme, telle que l'exigent à chacun de leur retour les saisons, est la ferme aux moutons « une masse antique qui échappe au temps, le symbole de la force active de l'humanité ». C'est elle qui est l'héroïne du roman, et le sort des hommes autour d'elle, des maîtres comme des valets, est étroitement lié à elle. Ces êtres humains portent tous, sans distinction, le poids du double problème, qui inspire tous les romans d'Esther Landolt : d'abord que le sort de l'homme dépend de sa propre nature, et puis que tout désordre provient de l'amour qui, né du désir, crée le désarroi de la conscience et le tourment du cœur. Et lorsqu'en conclusion, satisfaction est donnée à la loi morale offensée, il ne faut pas oublier que, au contraire des romans précédents du même auteur, le poids l'emporte dans la balance de la description de l'état de péché sur le conflit de la conscience. Ce qui nous oblige à formuler de sérieuses réserves sur cette œuvre artistique remarquable...

E. Binz-Winiger.

(Libre traduction française par M. F.)

[1] Editions « Humanité » Zurich.

La campagne suffragiste à Berne...

...continue à se dérouler, conformément au programme établi par l'Association cantonale pour le Suffrage, solidement épaulée par quatorze autres Sociétés féminines locales. La plus récente manifestation a été le meeting organisé le 10 avril, avec l'appui de trois partis politiques, sur ce sujet: *Que pensent des hommes en vue de la collaboration féminine aux affaires de la commune ?* (on sait que les Bernoises, sans se laisser décourager par l'échec des Neuchâteloises, ne revendiquent pour le moment que le suffrage communal — lequel d'ailleurs, dans ce canton, a une importance bien plus étendue qu'ailleurs, à Genève notamment, où les compétences des communes sont extrêmement restreintes, ou à Bâle, où, vu l'exiguité du canton, cette forme du suffrage n'existe tout simplement pas ! Une preuve de plus de la variété infinie des circonstances dans lesquelles s'exerce chez nous toute l'activité suffragiste !

Ces « hommes en vue », appelés ainsi à se prononcer en public sur la valeur du vote féminin dans la commune, ont été trois conseillers d'Etat, et l'on peut sincèrement féliciter les suffragistes bernoises d'avoir obtenu pareil concours, et qu'aucun de ces messieurs ne se soit retiré au dernier moment, faute d'avoir obtenu l'accord de son parti ! M. Durrenmatt (parti des paysans et des bourgeois), qui parla le premier, dressa, après s'être déclaré partisan convaincu du vote féminin, un tableau consciencieusement détaillé des moyens de collaboration féminine dans le canton de Berne, montrant par le menu la lenteur du chemin que doit suivre toute réforme pour aboutir ; et rappela aux femmes les possibilités qui leur sont ouvertes déjà dans le canton, et qui ne sont pas encore toutes épuisées, puisque, par exemple, 37 femmes seulement siègent dans les 548 Commissions scolaires, 11, dans des Commissions d'assistance, et 1 seulement dans la Commission de tutelle de la ville de Berne ! A quoi l'on aurait pu répondre que ceci prouve justement la nécessité du suffrage, car l'éligibilité sans l'électorat n'est qu'un leurre, et faire élire des femmes par des hommes, alors que les femmes elles-mêmes sont privées du bulletin de vote, est bien la tâche la plus ingrate qui soit: nous parlons d'expérience !

M. le Conseiller d'Etat Grimm (socialiste), se plaça, lui, à un point de vue moins spécifiquement bernois et plus général et humain, pour retracer l'évolution frappante du rôle de la femme depuis l'idylle que dépeignaient les auteurs de la fin du XVIIIe siècle, et notamment Schiller, dans son poème de *la Cloche* ! Il caractérisa très justement la situation actuelle de la femme entraînée dans la lutte économique sans être munie de l'arme nécessaire pour s'y défendre, soit le bulletin de vote; et avec beaucoup d'éloquence, montra combien il est indispensable, à mesure que les capacités de l'individu sont englobées par la vie collective, que lui soient reconnus des droits équivalents. Faisant prompte justice de l'éternel prétexte: « Les femmes ne sont pas prêtes ! » il se demanda où nous en serions si, pour quelle réforme que ce soit, l'on avait attendu que tout homme, jusqu'au dernier, eût atteint cette maturité et cette science politique que l'on réclame des femmes?... Enfin, M. le Conseiller d'Etat Seematter (radical-démocrate), après avoir pris grand soin de spécifier qu'il ne prenait la parole qu'en son nom personnel et non pas en tant que représentant de son parti ! avoua que, jusqu'au moment où il avait accepté de collaborer à cette séance, il ne s'était guère occupé de la question du vote des femmes ! mais que, s'étant mis à cette occasion à l'étudier objectivement, il se déclarait entièrement favorable, tout homme épris de justice, désireux d'égalité, et respectueux de la personnalité individuelle ne pouvant faire autrement que se rallier à cette réforme.

Une discussion très-animée, au cours de laquelle bien des réflexions aussi courageuses que judicieuses furent émises par des femmes, termina cette séance, qui avait été présidée par Mlle Marie Böhlen, avocate, la jeune et active présidente de l'Association bernoise pour le suffrage féminin.

J. Gb.

La mort d'une femme poète de Suisse allemande

C'est avec regret que nous apprenons le décès survenu à Zurich, à l'âge de 74 ans, de Mme Sophie Haemmerli-Marti, l'un des auteurs les plus appréciés de poésies en dialecte suisse-allemand.

Très jeune encore — elle n'avait guère dépassé les vingt ans — elle se fit connaître par un premier volume de vers en dialecte argovien, *Mis Chindli*, auquel succédèrent beaucoup d'autres, poèmes, contes pour les enfants, etc., tous inspirés par une grande bonté et une sereine acceptation de la vie. Plusieurs de ses œuvres ont été mises en musique et sont ainsi conservées dans la mémoire de ceux qui les chantent. Mme Haemmerli a été l'une des premières dans notre pays à utiliser les ressources du dialecte pour exprimer son sens intime de la poésie, et c'est avec reconnaissance autant qu'avec fierté qu'il faut le signaler ici, en nous inclinant respectueusement devant cette tombe.

M. F.

Cliché Mouvement Féministe

Mlle A. L. GRUTTER

Ancienne présidente de l'Association bernoise pour le Suffrage, ancienne trésorière de l'Association suisse, qui vient de prendre sa retraite de professeur à l'Ecole Normale de Jeunes Filles de Monbijou (Berne) entourée d'unanimes manifestations de regrets et de reconnaissance. Son influence a été très grande pour développer la personnalité de ses élèves qui, toutes, doivent beaucoup à son enseignement.

Tous nos vœux accompagnent notre ancienne collègue dans sa retraite — où elle déploiera encore certainement une belle activité !

Cours d'hygiène mentale de l'enfance

Genève

13 - 17 avril 1942

Ce cours réunit 108 participants et fut en tous points une réussite dont il faut féliciter les organisateurs. Aux participants réguliers s'ajoutèrent, aux conférences tenues à l'Aula de l'Université, un grand nombre d'auditeurs donnant à l'assistance l'allure d'un véritable Congrès. Le Département de l'Instruction Publique avait accordé son haut patronage, et l'âme de ces journées d'études fut le créateur à Genève du Service d'observation des écoles, M. Edouard Laravoire, un pédagogue dévoué et des plus averti. Les participants comptaient des éducateurs, des médecins, des psychologues, des travailleurs sociaux, des étudiants, des cheftaines des mouvements scouts; nous avons noté la présence assidue de représentants lyonnais du Secrétariat de l'Education nationale, de